

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 juin 2018

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, BERHAULT Jacques, GREUSARD Liliane, GODARD Vincent, ROLET Jean-Yves, ROLET Joëlle, MONNIN Antoine.

Absente excusée : PONTIUS Nathalie (procuration donnée à GRASSA Martine)

1. EMPRUNT

Suite aux travaux de voirie rue de la Vierge, il est nécessaire de lancer l'emprunt de 136000€ inscrit au budget. Madame la Maire présente au conseil les propositions des 3 banques consultées (C.E., CRCA, Caisse des Dépôts) Il résulte du débat que l'étude de ces 3 propositions doit-être approfondie et la moins disante sera retenue.

2. DEVIS DE L'ENTREPRISE PRETRE.

Dans le cadre de la mise aux normes électriques des cloches électrifiées et de l'horloge de l'Eglise, un devis a été demandé à l'entreprise PRETRE & Fils. Après en avoir pris connaissance le conseil municipal approuve à l'unanimité ce devis qui s'élève à la somme de 2461.20 € HT soit 2953.44 € TTC.

3. RGPD 5 (Règlement général sur la protection des données)

L'AD@T propose une prestation mutualisée concernant RGPD applicable depuis le 25/05/2018. Toutes les communes doivent souscrire une convention pour nommer un délégué à la protection des données. Après avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'adhésion à l'AD@T en choisissant le tarif préférentiel proposé par l'AD@T à la CCA800.

4. TERRAIN 19 Grande Rue

Suite à l'information des propriétaires de la parcelle 19 gde rue de la volonté du conseil de ne pas racheter leur terrain ces mêmes propriétaires informent téléphoniquement Mde la Maire qu'ils seraient maintenant favorables au déplacement de la conduite en bout de terrain. Le conseil approuverait ce cas de figure après contact pris avec le service juridique du département ainsi que le service des hypothèques concernant cette servitude.

POINTS A VOIR

AMO

Suite à la réunion avec M HOUTTEMENT chef de service SCOR au département venu pour faire le point sur le dossier AMO, il résulte de nos échanges qu'il nous faut consulter le trésorier afin de voir nos capacités par rapport aux phases du projet.

TRANSPORT SCOLAIRE RENTREE

Madame le maire donne lecture d'un mail émanant de transport 25 et concernant l'ouverture des inscriptions au service de transport scolaire. Suite au changement de responsabilité des régions, les inscriptions se feront directement par les élèves sur le site Internet.de la Région (voir affiche à notre panneau d'affichage).

-

QUESTIONS DIVERSES

Information est donnée du départ à la retraite de Mme Marie-Jeanne CLEMENT employée au service des écoles (ménage, accompagnement transport) depuis 25 ans, la question est posée de lui organiser un pot de départ le 6 juillet. Accord à l'unanimité.

COURRIERS DIVERS

Tourbières :

Dans l'arrêté reçu de la DDT validant le projet life tourbières il est stipulé que la commune au vu des 1 ha 73 défrichés devra compenser en reboisant sur la même surface ou en versant une indemnité à une organisation forestière. L'ONF et le Conservatoire des espaces naturels doivent donner des précisions quant à l'application de cet article non prévu dans la convention.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 26 juin 2018, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 26 Juin 2018
Mme la Maire,